Secteurs d'Investissement éligibles pour l'Exonération des Droits de Douane et/ou de l'impôt sur le revenu

A/ Les principaux impôts actuellement en vigueur en Ethiopie :

Type d'Impot	Taux	
Impôt sur le revenu des sociétés	30%	
Impôt sur les chiffres d'affaires	affaires 2-10% 10-100%	
Taxe d'accise		
Impôt sur le revenu de l'emploi	0-35 %	
Retenu à la source	2%	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	15%	
Taxe à l'exportation	0 (sauf cuirs et peaux semi-finis à 150%)	
Droits de douane	0-35%	
Impôt sur les dividendes	10%	
Redevance	5%	

B/ Critères d'Exonération de l'impot sur le revenu :

NB: La période d'exonération commence à la date de démarrage de la production ou de la fourniture de service

Cette exonération sur le revenu vient en plus des dispositions établies concernant les droits de douane

- Création d'une nouvelle entreprise
- 30% d'exonération durant 3 ans consécutifs pour tout Investissement dans les Etats Régionaux et zones spécifiques (liste auprès d'EIC)
- Tout investisseur établi qui :
 - o Augmente d'au moins 50% sa production ou ses services
 - o Développe une nouvelle ligne de production ou de services d'au moins 100%
- Pour tout investissement exportant au moins 80% de sa production ou fourniture
 - 2 ans d'exonération d'impot sur le revenu pour tout investissement dans une Zone de Développement Industriel située à Addis-Abeba et Zone Spéciale d'Oromia
 - 4 ans d'exonération d'impot sur le revenu pour les investissement dans d'autres Régions en dehors de celles citées ci-dessus

C/ Secteurs d'investissement éligibles à l'exonération des droits de douane :

Secteurs d'investissement	Durée d'Exonération	
Secteurs Industriels	Addis-Abeba et Zone Spéciale d'Oromia	Autres Régions
1-Industrie alimentaire	1-5 ans	2-6 ans
2-Industrie des boissons	1-3 ans	2-4 ans
3-Industrie textile et des produits dérivés	2-5 ans	3-6 ans
4-Industrie du cuir et dérivés	1-5 ans	2-6 ans
5-Industrie du bois	2 ans	2 ans
6-Industrie du papier et des produits dérivés	1-5 ans	2-6 ans
7-Industrie chimique et des produits chimiques	2-5 ans	3-6 ans
8- Industrie des produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques	4-5 ans	5-6 ans
9-Industrie du caoutchouc et du plastique	1-4 ans	2-5 ans
10-Industrie de minéraux non métaliques	1-4 ans	2-5 ans
11-Industrie métalurgique de base (sauf exploitation minière)	3-5 ans	1-6 ans
12-Industrie de produits métaliques (sauf machines outils et équipements)	1-3 ans	2-4 ans
13-Informatique, électronique et produits optiques	2-4 ns	3-5 ans
14-Industrie de produits électriques	2-4 ans	4-5 ans
15-Machines outils et équipements	5 ans	2 ans
16-Véhicules,Remorque et semi-remorques	2-5 ans	2-6 ans
17-Fabrication de matériels de bureau et équipements ménagers (sauf matériel céramique)	1-4 ans	2-5 ans
18-Fabrication d'autres équipements (bijouterie et articles associés-instruments de musique-équipements sportifs-jeux et jouets et produits similaires)	1 an	2 ans
19-Industrie fabriquant des produits en rapport avec l'agriculture	4 ans	5 ans
Agriculture & Elevage		
1-Production végétale	2-3 ans	3-6 ans
2-Production animale	2-3 ans	3-4 ans
3-Agriculture mixte(végétale + animale)	3 ans	4 ans
4-Syviculture	8 ans	9 ans
ICT (=Information & Communication Technologies)	4 ans	5 ans
Génération, Transmission et Fourniture d'Energie Electrique	4 ans	5 ans
Zone de Développement Industriel	10 ans	15 ans
Hotel & Tourisme (hotels, refuges, restaurants, voyages organisés de catégorie 1)		
Marchés de Construction de 1 er degré		
Education et Formations (construction de son propre		
établissement du secondaire ou de l'enseignement		
supérieur, centres de formation técnique et sportive)		
Services hospitaliers (en construisant ses propres édifices)		

Traxaux d'architecture et d'ingéniérie, et, services	
techniques associés	
Importation de Produits pétroliers et gaz (LPG)	